

Six entreprises récompensées pour leur innovation

Les lauréats des Trophées de l'innovation ont été récompensés pour leur audace et leur originalité. Bulle de savon, de Camors, a été récompensée pour sa création d'entreprise dans le domaine du toilettage canin itinérant. Pour les commerçants, c'est Ty producteurs, de Kervignac, qui a été récompensé pour la mise en place d'un distributeur automatique de saucisses, merguez et grillades. Centifolia de Carnac, a été primée dans le domaine de l'industrie pour la mise en place d'une écorecharge 100 % recyclable pour ses produits bio. Dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme, c'est le Ranch de Calamity Jane qui a reçu le plus de suffrage avec la mise en place d'une ambiance far west, tant au niveau de l'hébergement que des activités. Le restaurant Le jardin gourmand, à Lorient a reçu une gratification pour la diversification de son activité : restauration, édition de livres, consulting culinaire et cours de cuisine.